28me Année N° 189 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE 17. — Dimanche 8 Juillet 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 15

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 6 JUILLET

LA VIVISECTION

Des âmes sensibles, ayant à leur tête M. Clovis Hugues, M. Aurélien Scholl et Madame Edmond Adam, viennent de former une ligue contre l'abus de la vivisection dans notre enseignement public.

Nous regrettons sincèrement qu'on soit obligé de martyriser de pauvres animaux pour se livrer à des expériences médicales.

Mais c'est une nécessité.

La science doit à la pratique de la vivisection des progrès énormes dans ces dernières années.

Citons un exemple qui fit grand bruit, en son temps.

Le Parquet de Nancy avait saisi à la gare de cette ville plusieurs centaines d'hectolitres de vins colorés par la fuschine.

Une instruction fut ouverte. La Faculté de Nancy soutenait l'inocuité absolue des vins fuschinés ; M. le docteur Bergeron, de Paris, prétendait, au contraire, que chaque hectolitre de vin contenait une dose suffisante de poison pour tuer un homme.

Le problème était grave, et valait la peine qu'on l'élucidât.

On mêla la fuschine recueillie dans un hectolitre de vin à la pâtée de divers chiens; les chiens crevèrent.

Expérience barbare, nous dira-t-on; expérience barbare, répéterons-nous. Mais, entre nous, ne valait-il pas mieux exposer quelques chiens à la mort, que d'exposer une ville entière à l'empoisonnement ou à de graves indispositions ?

Il y a quelques jours, un professeur de la Faculté de Paris faisait dans son cours une expérience autrement cruelle, mais des plus utiles.

Il se trouva dans l'auditoire une dame trop nerveuse, qui interrompit brutalement la démonstration en appliquant au professeur un violent coup de son ombrelle.

D'abord, la place de cette dame n'était pas dans un amphithéâtre où l'on ne rencontre d'ordinaire que des étudiants.

Ensuite, elle avait tort d'interrompre une expérience d'où peut sortir une transformation complète des procédés d'insensibilisation en usage dans la médecine opératoire.

Le patient était un singe. Au lieu d'insensibiliser l'animal tout entier, le professeur insensibilisait seulement la partie du corps sur laquelle allait porter l'opération.

Ce jour-là, c'était le cou qu'il venait d'*anesthésié* — pardon du néologisme.

Le professeur enfonçait son scapel dans cette partie du corps, faisait à la plaie un point de suture, sans que le singe donnât le plus léger signe de douleur.

Quels avantages énormes si demain on peut opérer la section d'un membre, ou toute autre opération chirurgicale, sans faire respirer au patient du chloroforme, sans l'exposer à la mort !

Un tel résultat vaut bien qu'on expose à la mort quelques douzaines de singes.

Il y a abus de la vivisection, s'écrie la ligue; il faut respecter le droit de « nos semblables inférieurs », suivant la belle expression de Michelet.

A qui la ligue veut-elle persuader que le corps médical torture, pour le plaisir de les torturer, d'innocents animaux ? A qui veut-elle persuader qu'il ne poursuit pas un but plus noble, plus élevé ?

Mais si vous êtes si soucieux de la vie des animaux, supprimez la chasse, supprimez l'industrie de la boucherie, car on peut vivre sans manger de la viande, ou sans consommer du giber.

Supprimez également l'emploi des chevaux, car il est cruel de les entraîner à courir sur un champ de course; ou de les atteler par quarante degrés de chaleur à un lourd chariot ou à un élégant coupé.

C'est de la fausse sensiblerie.

La médecine et la chirurgie sont deux sciences expérimentales; elles ne peuvent se perfectionner que par l'étude des phénomènes physiologiques naturels ou artificiellement produits; ne vaut-il pas mieux que ces expériences se pratiquent sur des animaux que sur des hommes ?

N'est-il pas mille fois préférable de tuer un million de chiens qu'un seul homme ?

Poser la question, c'est la résoudre; et la résoudre contre la ligue, dont le but est honnête, mais impraticable.

Pierre Salvat.

LA MALADIE DU COMTE DE CHAMBORD

L'*Agence Havas* nous transmet ces dépêches :

« Vienne, 6 juillet, 10 b. 20 soir.

» Rien à rajouter des dépêches précédentes. L'entrevue qui paraissait impossible, vu l'état du comte de Chambord, doit néanmoins avoir lieu sur la volonté expresse du comte de Chambord qui ne veut pas malgré son état laisser ses cousins exposés à repartir sans avoir été reçus à Frohsdorf.

» Jusqu'à cette après-midi l'entrevue était plus que problématique. Les visites de MM. d'Harcourt et de Beauvoir à Frohsdorf et celle de M. de Rainconrt à Vienne avaient paru surtout des actes de courtoisie et de parenté, un échange de nouvelles et de politesse.

» Cette entrevue prouverait surtout que le comte de Chambord va mieux, cependant la gravité de son état reste le même. Aujourd'hui le comte de Chambord a eu moins de vomissements peut être que d'ordinaire, mais sa faiblesse est toujours très-grande. L'impression de son entourage semble n'être pas favorable. Il est impossible de savoir exactement la pensée des médecins dont les bulletins sont rédigés de manière à ne pas se compromettre ni en bien ni en mal. La seule impression qui paraisse plutôt favorable est celle qui règne généralement à Vienne. Les journaux de cette après-midi indiquent une amélioration, mais ils publient de nombreuses exagérations ou des inexactitudes.

» Les princes d'Orléans vivent très-retirés; ils prennent presque tous leurs repas chez la princesse Clémentine, tante du comte de Paris. »

« Vienne, 6 juillet, 11 h. 50 soir.

» Les dernières nouvelles de Frohsdorf sont de neuf heures du soir. L'état du comte de Chambord est sans changement visible depuis hier, mais la faiblesse continue d'être extrême. Les médecins réunis hier en consultation avaient ordonné que le malade avalât du jus de viande comprimée. Cette prescription devait être suivie malgré tout, mais il a été impossible au malade de le garder.

» Il est inexact que le comte de Chambord ait pris de la gelée, du vin, ou tout autre aliment. Il est certain que si son état de faiblesse continue demain, les médecins défendront toute visite, même celle des princes d'Orléans qui, dans ce cas, seront reçus seulement par la comtesse de Chambord. »

∴

Le *Figaro* rapporte la conversation suivante que son correspondant aurait eue avec M. le docteur Drasche :

« Vienne, 6 h. soir.

» J'ai vu le docteur Drasche. Je n'étais pas fâché de savoir un peu ce que pensent les médecins viennois, en dehors des bulletins officiels. Les contradictions sont en effet fréquentes.

» Au château, tout le monde est consterné. Au contraire, à Vienne, les médecins donnent de l'espoir. Voici les propres paroles prononcées devant moi par le docteur Drasche :

« M. le comte de Chambord est dans un état » de dyspepsie qui ne permet aucun espoir. A » son âge, on ne prolonge plus son existence » avec une maladie de ce genre, encore qu'elle » soit imparfaitement définie. Le malade peut » se croire sauvé. Il peut, comme il l'a fait hier, » parler à ses médecins de la prochaine ouverture de la chasse, mais pour moi, il mourra » dans le lit où il est à présent couché. Par » exemple, c'est une question de temps qu'il » n'appartient à personne de préjuger et que » personne ne peut même discuter. Cela peut » durer des jours, des semaines et peut être » plusieurs mois. »

» Depuis mon arrivée j'ai remarqué ces divergences entre les nouvelles que donnent du prince ses amis fidèles, ses commensaux, ceux qui le veillent jour et nuit, et l'espèce de quiétude des médecins.

» Cette fois encore ils constatent que rien n'est encore défini dans la maladie. Celui-ci parle de goutte ; cet autre tient pour une affection gastrique. Je crois qu'il a raison, mais peut-être a-t-il tort. La vérité... est que rien n'est moins clair que cette maladie dont le diagnostic est encore imparfait.

» Deux heures après le départ des médecins, le comte de Chambord avait une crise des plus fatigantes. Ce matin, il était de nouveau plus calme. Ces alternatives sont les caractéristiques mêmes des affections de ce genre.

» M. le curé de Frohsdorf a écrit une lettre désolée à la *Nouvelle Presse libre*, demandant aux catholiques de prier pour le rétablissement du prince. »

∴

En face de cette information, nous ne saurions mieux faire que de placer la suivante, empruntée au *Clairon* :

« Vienne, 6 juillet, 7 h. 45 s.

» Je viens d'avoir un entretien avec le professeur Drasche, et je me hâte de vous télégraphier les assurances tranquillisantes qu'il m'a données.

» Voici comment l'éminent praticien s'est exprimé :

« Je suis très-content. L'amélioration dans » l'état du comte de Chambord est très sensible. Les douleurs ont notablement diminué, et » le mieux est persistant.

» La fièvre et les vomissements ont tout à fait » cessé, ainsi que les éructations qui inquiétaient beaucoup Monseigneur, et lui causaient » des oppressions douloureuses.

» Le régime que nous avons prescrit au malade a déterminé un progrès accentué. Notre » patient a pu prendre du bouillon, du lait, de » gelée, du vin, que son estomac a pu conserver.

» Nous avons pris la résolution de n'avoir » plus que deux consultations par semaine.

» Je trouve Monseigneur plus fort, le regard » est clair et calme, et la voix est sonore. Enfin, » l'amélioration est incontestable. »

∴

Le *Gaulois* annonçait hier que le duc d'Aumale avait hautement annoncé son intention de se rendre aux obsèques de Monsieur le comte de Chambord, si la France avait le malheur de le perdre.

Le général duc d'Aumale s'est mis en règle avec le ministère de la guerre. Il a demandé — et nous pouvons ajouter qu'il a obtenu — l'autorisation nécessaire à ce triste voyage.

Cette autorisation a été immédiatement télégraphiée à Mgr le comte de Paris.

Ce fait important prouve à l'évidence que, contrairement aux propos malveillants répandus depuis quelques jours, et comme nous n'avons cessé de l'affirmer, l'union est parfaite entre tous les membres de la Maison de France.

∴

Par un sentiment de convenance bien naturel, Mgr le duc d'Aumale, qui est un des assidus de l'Académie française, n'assistait pas à la dernière séance.

∴

Le Testament du comte de Chambord

La *Lanterne* publie cette information évidemment fantaisiste :

« Un diplomate autrichien nous télégraphie la nouvelle suivante, qui corrobore nos informations sur la mort du comte de Chambord :

» Le comte a succombé dimanche; *officiellement*, ce décès n'a point encore été notifié ; *officieusement*, les parents du défunt et quelques amis en ont été informés.

» L'ouverture immédiate du testament est la seule cause du retard apporté à la publication de la nouvelle. Don Carlos est attendu à Frohsdorff pour s'entendre avec le comte de Paris sur les dernières volontés du mort.

» *En effet, le comte de Chambord a institué comme légataire universel de tous ses biens le prétendant Espagnol, et, comme son héritier politique le comte de Paris.* »

LETTRE DE PARIS

On nous écrit de Paris, vendredi 6 juillet :

On a beaucoup remarqué ce soir que l'*Union*, considéré, avec raison, comme l'organe officiel de Monsieur le comte de Chambord, se bornait à reproduire le texte de la consultation rédigée par les médecins qui ont visité hier soir l'auguste malade. L'*Union* n'a pas reproduit la dépêche de l'*Agence-Havas*, communiquée dans l'après midi à tous les journaux, et annonçant que la nuit avait été mauvaise, que les vomissements avaient recommencé. Naturellement on en a conclu que de fâcheuses nouvelles étaient arrivées dans la journée. La vérité est que, jusqu'à 10 heures du soir, on n'a reçu qu'une seule dépêche partie de Vienne, datée de 1 h. 45 m., 6 juillet. Or, elle constate que la matinée a été calme.

Si j'insiste sur ces détails, c'est qu'ils vous peuvent donner une idée de l'intérêt qu'on attache ici aux nouvelles de l'état du malade. Tous les journaux de toutes les nuances, même les radicaux, pour satisfaire l'anxieuse curiosité de leurs lecteurs sont obligés de donner de longs détails sur la marche de la maladie, sur les allées et venues des personnalités marquantes, même sur le château de Frohsdorf, sur ses hôtes d'aujourd'hui et ses hôtes d'autrefois.

Le gouvernement français a donné l'ordre au secrétaire d'ambassade qui fait fonctions d'ambassadeur à Vienne, depuis le départ de M. le comte Duchatel, de lui télégraphier les moindres incidents qui peuvent se produire soit à Vienne, soit à Frohsdorf. On m'assure même qu'il a expédié sur Vienne, deux ou trois des agents qui ont séjourné à Pétersbourg et à Moscou, en même temps que M. Waddington, ambassadeur extraordinaire de la République française aux fêtes du couronnement de Tsar. Ces agents n'ont pas été expédiés seulement pour renseigner M. Jules Ferry et les autres ministres sur l'état de Monsieur le comte de Chambord. Ils ont pour mission de compter les visiteurs qui se rendent à l'hôtel du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, mari de la princesse Clémentine, où sont descendus le comte de Paris et le comte de Nemours ; ils ont pour mission d'écouter aux portes autant que possible. Mon avis est que pareille mission est bien inutile. Les princes et les particuliers qui sont à Vienne, en attendant qu'ils puissent se rendre à Froshdorf, ne sont pas de ceux qui se cachent ; les espions auront en vérité besogne trop facile.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le libre-échange expliqué

Le Cobden-Club a donné samedi son dîner annuel à Greenwich au Ship-Hotel, et son président a prononcé un grand discours, remarquable à deux points de vue : d'abord M. Chamberlain a montré à ses auditeurs ce qu'était réellement le *libre-échange*, et ensuite il a fort nettement tracée la conduite que doit garder le parti radical dans les circonstances présentes. La fête aurait été complète, et l'enseignement de M. Chamberlain aurait produit d'excellents résultats si seulement M. le docteur Clémenceau avait bien voulu se déranger et condescendre à venir faire acte de présence au milieu de ses collègues. Ces derniers n'ont acheté sa nomination qu'au prix d'une rupture avec sept hommes, économiquement, d'une autre envergure que le député de Montmartre. Mais enfin si le prétendant à la succession de Gambetta n'a voulu ni être converti ni être admonesté par M. Chamberlain, ce n'est pas une raison pour que la leçon contenue dans le discours du jeune collègue de M. Gladstone soit perdue pour les lecteurs français, et le but de cette lettre est tout au moins de la dégager — la leçon — au profit des vôtres.

Si j'en avais la fantaisie, je pourrais démontrer, l'histoire en main et par A plus B, que les *droits de l'homme*, pour aussi inaliénables, imprescriptibles et sacro-saints que les tiennent les démocrates, dans la pratique ont toujours cédé le pas au *droit à la miche*, par la raison péremptoire que le premier devoir d'une société quelconque est de *nourrir ses membres*. Mais je veux me borner uniquement au cas de l'Angleterre et au rôle de Cobden dans la question.

Tant que le sol anglais a produit plus qu'il ne fallait pour nourrir ses habitants, il n'a jamais été question de libre-échange; mais, quand l'excès de population a forcé d'avoir recours aux produits alimentaires venant de l'étranger, John Bull, aussi intelligent que pratique, devait finir par s'apercevoir que son intérêt exigeait l'abolition des droits sur l'importation des blés. Ce point fixé, le même John Bull devait être amené à faire tous ses efforts pour, en échange de la pomme qu'il abandonnait à l'étranger, tâcher d'obtenir de ce dernier au moins un pommier, sinon le verger tout entier.

La grande gloire de Cobden restera d'avoir été le premier Anglais qui ait nettement compris cette nécessité et deviné ses conséquences économiques. Il a donc trouvé la formule d'application de cette loi économique, mais, quant à dire qu'il a découvert un nouveau principe social ou politique : le *libre-échange*, c'est une pure plaisanterie. Cobden n'a pas plus découvert le *libre-échange* que Copernic n'a créé les planètes, ou Newton la loi de la chute des corps.

Le rappel des « corn-laws, » qui était une nécessité matérielle pour l'Angleterre dont la population allait mourir de faim, obtenu et effectué, Cobden eut le talent et le mérite de faire l'éducation économique de son temps et de trouver la compensation du susdit sacrifice fiscal dans ce qu'il a appelé le « libre-échange. » Ce titre était heureux et n'a pas peu contribué au succès de la chose, car ce n'est pas aujourd'hui que l'étiquette influe sur la vogue de la « médecine. »

Avec l'instinct qui les distingue et les sauve toujours des fantaisies de leurs leaders, les nations se sont parfaitement rendu compte de ce que valait le nouveau spécifique du docteur anglais et elles l'ont adopté ou repoussé dans la mesure exacte de leur tempérament. En supposant que le libre-échange doive être appliqué sur toute la surface du globe, il n'y aurait guère que l'Angleterre à laquelle il profiterait sans réserve ; puis, la France en souffrirait moins que l'Italie, l'Italie moins que l'Allemagne, la Russie moins que l'Amérique, et cette dernière encore moins que la Chine, et c'est précisément la même classification que l'on peut faire dans le degré d'amour que ces diverses puissances ont pour le libre-échange.

La conclusion à tirer de cette observation est patente.

Donc, qu'on ne nous bassine plus les oreilles en nous donnant le *libre-échange* comme un de ces grands principes dont dépend le bonheur de l'humanité. Il n'est ni plus ni moins qu'un expédient économique à appliquer suivant les circonstances et les besoins d'un pays. Et, si vos lecteurs voulaient me pardonner la comparaison, je dirais que la confusion des grands *principes* humains et moraux mène leur auteur à mourir sur le sommet d'une colline, entre deux larrons, tandis que la découverte tempestive d'un expédient comme le libre-échange enrichit ses apôtres, Codden, Bright, Chamberlain et *tutti quanti*, que la *protection* aurait infailliblement ruinés !

Au point de vue politique, la leçon du discours de M. Chamberlain tient tout entière dans cette phrase, que je vous traduis *in extenso*, et dont on ne saurait trop recommander la méditation aux radicaux français :

« L'union des partis est aujourd'hui comme toujours, basée sur les concessions mutuelles, sur l'acceptation des sacrifices nécessaires. Il n'y a pas à s'illusionner : la section radicale, qui est la plus nombreuse la plus active, — je ne dirai pas la plus intelligente, — est aussi celle qui aura les plus grands sacrifices à faire. Toutes les fois qu'il faudra agir, nous aurons à subordonner notre conviction de ce qui est juste à notre jugement de ce qui est expédient et possible. Toutes les fois qu'il faudra marcher en avant, nous aurons à régler nos pas sur celui du plus lent de nos compagnons de route. Pour ma part, j'ai toujours accepté cette obligation.

» En Angleterre, la marche du progrès

FEUILLETON DU 8 JUILLET 1883 — 54 —

LE

CRIME DES AIRELLES

PAR

SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

XIII

Préparatifs

— SUITE —

— Quelle est maintenant la seconde demande que vous voulez me faire, monsieur Follefeuille?

— Je désire avoir une lettre de recommandations, qui m'accrédite auprès du chef de la police américaine.

— Vous l'aurez ; nos rapports internationaux avec les Etats-Unis sont excellents ; j'en parlerai à M. le préfet de police; il vaut mieux que ce soit lui même qui signe la pièce. Je vais la préparer, vous la recevrez demain matin à votre domicile par le premier courrier.

— Il ne me reste plus, monsieur le chef de division, qu'à vous remercier de toutes les marques de bienveillance que vous venez de me donner.

— C'est justice ! On n'a pas oublié à la préfecture vos anciens services; on y a vivement regretté votre retraite prématurée. Ce n'est pas un compliment que je vous fait en vous disant que vous n'avez jamais été remplacé ; les hommes possédant votre flair sont rares; nos incessantes révolutions, en faisant pénétrer la politique dans la sûreté générale, ont porté un coup mortel à l'institution; la race des grands policiers est éteinte !!!

La perte du cabinet s'ouvrit; c'était l'huissier qui revenait porteur du congé accordé à Jousselin. Le secrétaire général avait même poussé l'obligeance jusqu'à joindre un mandat de 500 fr. comme gratification pour la mission qu'il avait accomplie dans le Morvan.

— Voici les pièces destinées à votre auxiliaire, fit le chef de division en les remettant à Follefeuille.

— Jousselin viendra vous apporter ses remerciements avant de passer à la caisse, ajouta le vieil agent, en serrant cordialement la main qu'on lui tendait.

— Bonne chance, mon ami, votre affaire m'intéresse plus que je ne saurais le dire ; n'oubliez pas de m'en faire connaître les résultats lorsque vous serez de retour.

— Vous pouvez y compter, monsieur le chef de division.

En sortant de la préfecture, Follefeuille se dirigea vers la demeure de Jousselin : il fut bientôt arrivé, la rue du Pont-Neuf étant située de l'autre côté de la Seine.

Son auxiliaire, qui habitait une chambre au quatrième étage, était chez lui en train de préparer une grande malle.

— Je vois, mon garçon, que tu ne perds pas ton temps et que tu songes à notre prochain départ.

— J'ai déjà pris les renseignements que vous m'aviez demandé pour l'heure du train de marée. Voici l'indication pour les huit jours qui vont suivre.

— Je pense que nous prendrons le train de vendredi, c'est-à-dire après-demain, dit-il en lisant la note; il nous faudra donc être en gare à dix heures trente-huit minutes.

— Et mon congé?

— Le voici, et de plus une gratification de cinq cents francs; tu iras remercier, en allant la toucher, M. le chef de division de la sûreté général.

— Je n'y manquerai pas, monsieur Follefeuille.

— Achève tes préparatifs aujourd'hui : demain soir, je t'attendrai à Neuilly entre cinq et six heures.

— Un renseignement encore : faudra-t-il préparer une collection de costumes pour là-bas ?

— Inutile, arrange-toi une tête d'homme d'affaires, barbe rasée, des favoris en côtelettes, vêtement de couleur sombre. Une tournure de clerc de notaire. Tu passeras pour mon secrétaire, moi, je serai simplement un homme de loi chargé d'une mission financière.

— Compris, mon maître, on se fera une figure en conséquence ; si elle a besoin de quelques retouches, vous me les indiquerez.

— Encore une recommandation : si tu rencontres un de tes camarades de la brigade, bouche close ; il est parfaitement inutile que l'on soit mis au courant de nos petites affaires.

— Soyez sans crainte à cet égard.

Follefeuille avait obtenu tout ce qu'il désirait, aussi rentra-t-il fort satisfait dans son cottage. En homme sage, il profita du reste de la journée pour visiter en détail ses trésors : fleurs et volière furent inspectées avec un soin paternel, il eut même le temps de feuilleter quelques-uns de ses auteurs favoris ; il coupa les feuilles d'un roman nouveau...

... Il fut rappelé à la vie prosaïque par l'excellente Brigitte, qui lui annonça que son dîner était servi.

C'était un vrai repas de retour d'enfant prodigue que la bonne femme avait préparé.

— Jouissez de votre reste, monsieur, lui dit-elle. Il n'est pas prouvé que vous fassiez un dîner pareil pendant toute la durée de votre voyage.

— Je vois que tu t'es distinguée, répondit le sensuel vieillard en se mettant à table ; pendant que je lisais, il me revenait de ton officine des senteurs apéritives.

Laissons le gourmet savourer ses joies gastronomiques, et retournons au château des Airelles.

Le lendemain du départ du policier, le groom Toby se prépara à jouer au naturel le rôle convenu avec sir Arthur. Il descendit plus tôt que de coutume à l'écurie, aussi le piqueur René fut-il surpris de le voir occupé à ses chevaux.

— Salut, seigneur Carotte, quelle mouche vous a piqué pour vous lever si tôt ?

— Je n'ai de comptes à rendre à personne répondit le gracieux personnage, en continuant à étriller ses chevaux.

Le piqueur s'aperçut qu'il se servait de son étrille à l'envers et se mit à rire.

— De quel droit vous moquez-vous de moi? fit l'avorton, en lançant des regards furibonds.

— Je crois, mon bonhomme, que vous vous êtes trop arrosé ce matin à l'intérieur, c'est ce qui vous a breuillé la vue et la jugeotte; tenez, je vis parce que vous agissez comme si vous étiez le groom du bon roi Dagobert, vous vous servez de votre instrument à l'envers!

— J'agis comme je l'entends ! Laissez moi la paix, ajouta-t-il en prenant une posture de boxeur.

Le bon René, qui aurait renversé le gringalet d'un coup de main, se contenta de hausser les épaules en disant :

— Il est dans les vignes, pas moyen de raisonner avec cette brute.

Un instant après, Toby, s'étant couché sur une botte de paille, ne tarda pas à ronfler à la façon des ivrognes.

— Il faut le laisser cuver son alcool, ajouta le piqueur, qui s'éloigna après avoir jeté sur lui un regard de mépris.

Inutile de dire que l'ivresse du serviteur de l'Anglais était feinte, car à peine se vit-il seul qu'il se mit à rire.

— Bien joué le prologue de ma petite comédie, puisque l'homme aux chiens me juge ivre-mort, murmura-t-il.

Il dormit ou fit semblant de dormir jusqu'au moment où un valet d'écurie vint le prévenir que son maître lui ordonnait d'amener son cheval de selle devant le perron.

Le croyant incapable de faire cette besogne, le domestique lui proposa de l'aider à mettre la selle.

— Je sais mon métier et n'ai besoin de personne, répondit il, en se frottant les yeux.

— A votre aise, English ! si quelque chose cloche, vous n'aurez qu'à vous en prendre à vous-même. A-t-on jamais vu un hérisson semblable?... C'est à ne pas le toucher avec des pincettes !...

Le groom, titubant et murmurant des paroles incompréhensibles, se mit à préparer le hunter.

Le valet, qui suivait la scène du coin de l'œil, ne tarda pas à s'apercevoir que l'harnachement avait été mis de travers : la gourmette du mors n'avait pas été attachée, la selle mal bouclée tournait, de plus la corne des sabots n'était pas cirée, tout le reste était à l'avenant! Enfin, pour combler la mesure, il ne se revêtit pas de sa demi-livrée pour conduire la bête.

— Il va avoir un fameux galop, monseigneur Carotte, pensait le palefrenier, mais il ne l'aura pas volé ; peut on se mettre dans un pareil état.

Ce qu'il prévoyait ne tarda pas à se réaliser. Sir Arthur, qui attendait sur le perron, n'eut pas plutôt jeté les yeux sur le pitoyable harnachement, qu'il fronça les sourcils, sans perdre de son flegme habituel.

— D'où vient cette tenue plus que négligée ? demanda-t-il sévèrement.

— Vos ordres, squire, ne me sont parvenus qu'au dernier moment, je n'ai pas eu le temps de m'habiller, répondit Toby, qui faisait d'infructueux efforts pour se maintenir en équilibre.

— Vous êtes un détestable ivrogne ; retournez à l'écurie ; vous saurez plus tard ce que j'aurai décidé à votre égard.

— Moi, ivre ? protesta l'avorton en fesnant de plus belle ; peut on m'accuser d'une chose semblable ?... J'ai servi des ducs et des pairs qui vous valaient, sir Arthur ; jamais ces parfaits gentlemens ne m'ont adressé de pareils reproches.

— Assez, fit l'Anglais, d'un ton impérieux.

— Il ne me plaît pas de subir des injustices, continua le groom, rouge de colère : je suis un enfant de la libre Angleterre, je ne tiens nullement à rester au service d'un maître aussi exigeant; vous avez assez de moi, squire, moi j'en ai trop de vous; payez mes gages, il ne me sera pas difficile de trouver une meilleure place.

— C'est bien, reconduis l'animal à l'écurie, et ensuite si tes jambes sont assez solides pour cela, viens me rejoindre dans ma chambre, je te payerai ce qui t'est dû.

(*A suivre.*)